

Directeur administratif et financier

Le Directeur administratif et financier de l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) sera chargé de la gestion administrative et financière et comptable du programme. Il/Elle sera le conseiller du Directeur Exécutif concernant le suivi des contrats de passation de marches et des contrats d'Assistance Technique. Il/Elle se familiarisera avec les règles administratives des différents gouvernements et des organisations internationales qui fourniront les fonds et l'appui technique au ALT et du Programme Régional pour la Gestion Intégrée du lac Tanganyika

Les tâches spécifiques comprennent:

- La mise en place des procédures de gestion administrative, financière et comptable;
- La gestion de la trésorerie;
- La supervision et procurer des conseils aux administrateurs des Unités de Coordination Nationales;
- Le suivi des contrats et dons;
- Le traitement de l'information comptable et de la tenue des livres comptables ;
- L'établissement des états financiers annuels;
- La préparation de l'administration pour l'audit externe;
- La tenue de l'inventaire des biens meubles et immeubles de l'Autorité.